

**Profession de foi des candidat·e·s sur la liste de rassemblement intersyndical et ouverte
(SNESup, CGT et SUD Éducation 13)
pour l'élection partielle des comités des Études et de la
Recherche de l'UFR ALLSH**



COMMUNAUTÉ ET DÉMOCRATIE

Profession de foi

L'université est un bien commun que nous souhaitons protéger, partager et améliorer ; c'est en ce sens que nous parlons de « communauté ». L'expression politique de cette communauté est la collégialité, sans distinction de statuts et partagée à égalité, dans les discussions et décisions prises par les instances de l'UFR.

Les listes que nous présentons sont des listes de rassemblement, soutenues par un front intersyndical ouvert à toutes celles et à tous ceux qui entendent y mettre en œuvre une politique de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche et lutter contre la gestion libérale de l'université. Les élu·e·s de cette liste s'engagent à fonder la politique de l'UFR sur le respect du métier et des missions de ses personnels, sur la collégialité et la transparence dans les prises de décision, sur l'équité dans la répartition des moyens entre les départements.

Le conseil de l'UFR ALLSHS est une instance de gouvernance et de gestion, mais il doit être aussi un lieu de revendication et de résistance à l'application de mesures qui porteraient atteinte au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein de l'UFR et aux conditions de travail de toutes et tous.

1. Une gestion démocratique et collégiale des instances de l'UFR

L'UFR doit être placée au cœur de tous les dispositifs d'aide à la formation et à la recherche.

Nos élu·e·s affirment leur opposition à la LPR et s'opposent à son application, à chaque fois que ce sera possible, de manière à en limiter les effets désastreux, notamment les chaires d'excellence et les professeurs juniors.

Les instituts nouvellement créés ainsi que les programmes dits d'innovation pédagogique (*Dream-U, Tiger...*) doivent faire l'objet d'une évaluation scientifique, pédagogique et financière régulière par les élu·e·s du conseil et des comités de l'UFR, dans le souci d'un traitement équitable de toutes les étudiant·e·s, d'une gestion démocratique des finances publiques, d'une cohérence au niveau de l'UFR des programmes et des objectifs de formation et de recherche. Nos élu·e·s s'engagent à privilégier systématiquement les financements récurrents et équitables plutôt que les financements sur appels à projet et leur logique concurrentielle.

Nos élu·e·s affirment leur opposition au recours à l'internet et à l'hybridation comme moyen de pallier la pénurie de postes et s'engagent à donner une absolue priorité à l'enseignement en présentiel.

Nos élu·e·s susciteront des réunions publiques sur les questions politiques et rendront compte des décisions prises par les instances de l'UFR à toute la communauté par la publication régulière de comptes rendus.

2. La formation

Nos élu·e·s veilleront à ce que les formations de licence et de master demeurent encadrées par les référentiels nationaux, et que les contenus disciplinaires demeurent articulés au développement de la recherche : l'ouverture aux mondes professionnels ne doit pas se traduire par un appauvrissement utilitariste des contenus.

L'UFR ALLSH est fortement engagée dans la formation des futur·e·s enseignant·e·s du second degré, en partenariat avec l'INSPÉ : nos élu·e·s veilleront à ce que ce partenariat ne se traduise jamais par l'abandon des contenus disciplinaires de la formation.

Alors que le ministère organise la pénurie des postes et accentue la précarisation des statuts, nos élu·e·s revendiquent des postes de fonctionnaires (MCF, PR et IATS) pour pallier le sous-encadrement. Nous agirons pour le dégel et la création de postes, défendrons la diversité et la richesse des langues et des disciplines qui y sont enseignées, et revendiquerons des moyens supplémentaires pour lutter contre le décrochage et améliorer l'accueil et l'encadrement des étudiant·e·s.

3. La recherche

Les élu·e·s « Communauté et Démocratie » défendront la liberté intellectuelle des enseignant·e·s-chercheur·e·s, refuseront toute modulation de service à la hausse et œuvreront pour garantir à chaque enseignant·e-chercheur·e son temps de recherche.

Ils militeront pour la transparence des critères d'attribution des primes, pour une répartition plus équitable entre les rangs A et B en instaurant un montant unique, pour une réévaluation régulière du référentiel prenant en compte toutes les tâches ignorées par l'administration centrale.

Ils œuvreront pour un véritable statut de la Maison de la recherche, pour l'articulation de ce statut avec celui des autres structures scientifiques rattachées à l'UFR, et pour une meilleure coopération avec cette autre composante qu'est la MMSH.

4. Amélioration de nos conditions de travail et égalité de toutes et tous au travail

Soucieux et respectueux des conditions de travail de tous, les élu·e·s « Communauté et Démocratie » refuseront de s'engager dans une éventuelle restructuration du secteur ALLSH dans la précipitation : il faut d'abord mener à bien la campagne d'accréditation des formations, qui constitue une lourde charge de travail, et évaluer les moyens humains supplémentaires nécessaires. C'est ensuite seulement que la question structurelle sera posée et que sera menée une réflexion collective associant tous les personnels de l'UFR, qui se conclura par un référendum.

Faire vivre une communauté, c'est d'abord permettre la circulation efficace de l'information et des échanges conviviaux entre personnels administratifs et techniques, étudiant·e·s, enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·e·s ; recréer des espaces de convivialité, de rencontre et de discussion. Les secrétariats pédagogiques jouent pour cela un rôle essentiel et irremplaçable : il faut réorganiser les lieux, en rapprochant bureaux d'enseignant·e·s et secrétariats, et revendiquer le recrutement de personnels pour recréer ce maillon essentiel de la communauté démocratique qu'est le secrétariat pédagogique.

Les élu·e·s « Communauté et démocratie » s'efforceront de promouvoir l'égalité homme/femme et l'égalité des chances, de lutter contre l'isolement des personnels et la précarité des chargés de cours et de limiter les délais de paiement des heures complémentaires, de défendre une politique de titularisation des personnels contractuels et précaires, de veiller au respect du droit du travail, notamment pour les congés de maternité et de paternité. Ils demanderont la mise en place d'un service d'aide au logement, notamment pour les personnels nouveaux, et œuvreront au développement des activités culturelles, artistiques et sportives, et pour améliorer la qualité de la restauration sur les sites de l'université.

L'entretien des locaux, l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité, en particulier en période de pandémie, sont des priorités absolues pour travailler dans de bonnes conditions.

5. Vie étudiante

Pour lutter contre la précarité étudiante, les élu·e·s « Communauté et Démocratie » œuvreront pour développer une véritable politique d'aide sociale aux étudiant·e·s (structures de santé, notamment la gratuité des consultations en psychologie, cellule d'écoute et d'aide à l'intégration), pour améliorer l'intégration des étudiant·e·s étrangers/étrangères et renforcer la coopération avec Campus France, pour soutenir les associations étudiantes et promouvoir leurs actions au sein du campus.